



Le Chesnay-Rocquencourt, le 21 décembre 2021

MAIRIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT

9 RUE POTTIER

78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Affaire suivie par : Monsieur Konsdorff

Tel : 01 39 23 23 23

**COMPTE - RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL DE QUARTIER DUTARTRE
DU 19 NOVEMBRE 2021**

QUORUM NON ATTEINT

PRÉSENTS :

- Mme Thieberge Sandrine

ADMINISTRATION :

- Jean-Pierre Chotard, titulaire, vice-président
- Patrice de Clinchamps, suppléant

EXCUSÉ(E)S:

ABSENTS:

Ordre du jour

1. PCDU

2. Bornes Autolib'	
3. Végétation	
4. Collecte verre	
5. Zone de divagation canine	
6. Points annexes	

I. Les points de l'ordre du jour

1. PCDU:

Rue du hameau en sens unique.

Convention avec la mairie qui donne possibilité de faire ce que l'on veut pendant 90 ans Rue de Genouville.

Projet présenté au TNF : ressenti plutôt négatif en raison d'une position jugée rigide des intervenants.

Au cours de la réunion il a été rappelé que ce qui avait été présenté était un projet, que les informations, besoins, oppositions qui sont remontées par l'intermédiaire des boîtes à lettre, mails, Conseils de quartier, allaient faire l'objet d'un examen et que des réponses seraient apportées sous la forme d'amendement du projet initial ou par la réaffirmation de certains points en les expliquant.

Au cours de la discussion, les personnes présentes ont marqué leur satisfaction quant à la mise en place du stationnement payant (places disponibles à présent et rotation des véhicules).

Discussions sur le passage à 30 km notamment rue de Versailles.

Proposition d'accroître la mise en place de radars pédagogiques

2. Bornes Autolib':

Le sujet des anciennes bornes électriques Autolib' a été évoqué : il a été précisé qu'il y avait un objectif de réactivation de ces bornes pour l'usage des administrés. Et que les travaux pour ce faire étaient en cours

3. Végétation :

Les arbres avenue Dutartre : ce point a déjà été évoqué précédemment. Il doit faire l'objet d'un examen par les services et une évaluation budgétaire pour prise de décision.

Il a été demandé que les box à vélo qui devraient être pérennisés après la phase de test puissent faire l'objet d'aménagements afin de les fondre un peu plus dans le décor (petits arbustes autour par exemple...)

4. Collecte verre:

Le dispositif de collecte enfoui des bouteilles de l'avenue Dutartre et de la rue du hameau ne fonctionne plus et a été remplacé provisoirement par un bac. Il est demandé pour combien de temps et s'il est

possible d'intervenir rapidement. Les élus ont précisé que ces dispositifs étaient du ressort de Versailles Grand Parc mais que l'équipe municipale allait prendre contact pour trouver une solution rapidement.

5. Zone de divagation canine:

Il est envisagé de créer un parc de divagation canine après le tunnel porte st Antoine (2022).

6. Points annexes:

Rivière en sous-sol entre st Michel et Solférino : Hydreaulis a remarqué que cette rivière pouvait donner dans les égouts avec un risque de détérioration.

Éclairage : il est demandé une modification de l'éclairage rue des 2 cousins (baisse d'intensité) car il engendre une gêne et nuit au sommeil des riverains (au n°7 et 8 particulièrement).

Le Président du Conseil de Quartier

De Dutartre